



Aucune inscription ne sera prise si le dossier est incomplet

BULLETIN D'INSCRIPTION ACTIVITES SPORTIVES (2026/2027)

Avez-vous pratiqué l'activité l'année dernière : **OUI** ou **NON**

Avez-vous pris la carte FR dans une autre section : laquelle :

Nom(en majuscules):

Prénom :

Nom patronymique :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

(Bien préciser les points, tirets, espaces, majuscules, minuscules, etc)

Inscription : les chèques doivent être libellés à l'ordre du Foyer Rural

Une inscription donne droit à tous les cours de gym, pilates, zumba, stretching, danse fit.

Cotisation annuelle 150,00 € (50 €/trimestre + 25,00 € (licence) =175, 00 € + la carte FR de 12 €

Possibilité de faire 3 chèques 87 € (50 +25+12) et 2 chèques de 50 € ou si vous avez pris la carte dans une autre section 3 chèques (75 €, 50 € , 50 €) OU possibilité paiement par carte bancaire en une seule fois .

QUESTIONNAIRE DE SANTE

En application de la loi du 2 mars 2022, et pour la nouvelle saison sportive 2026/2027, tous les licenciés doivent remplir un questionnaire de santé et attester auprès du club que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative.

Si une réponse positive , ils sont tenus de produire un certificat médical attestant l'absence de contre- indication à la pratique du sport, de moins de 6 mois.

IMPORTANT : le questionnaire de santé est à compléter par les nouveaux licenciés et par ceux qui renouvellent leur licence.

Mail: foyer.ruralsml@laposte.net

Site : www.foyer-rural-sml.fr

Tournez la page SVP

• Pour les adhérents mineurs

Pour rappel, la présentation d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive n'est plus nécessaire pour les mineurs depuis le 09 mai 2021. En effet, le décret paru le 7 mai 2021 a remplacé le certificat médical par un questionnaire de santé dans le cadre d'une prise de licence ou d'un renouvellement de licence pour ce public

Le questionnaire de santé est construit de façon à être rempli par le mineur, sous la responsabilité de ses parents ou du détenteur de l'autorité parentale. Ces derniers doivent attester auprès du club que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. Si une réponse positive, ils sont tenus de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport, de moins de 6 mois.

Je reconnais avoir été informé(e) qu'une cotisation annuelle (avec possibilité de règlements en 3 fois sans frais) est demandée pour participer à certaines des activités proposées par le Foyer Rural et qu'aucun remboursement ne sera accordé en cas d'arrêt de la participation à cette activité sauf cas de force majeure sur présentation d'un certificat médical. Tout trimestre commencé sera dû.

J'ai bien pris connaissance de toutes les modalités d'assurance de base et de la possibilité de souscrire directement auprès de l'assurance à une option complémentaire **IA Sport + (MAIF)** au tarif de 15,57 €

Souscription IAC SPORT (MAIF) : OUI ou NON (Rayez la mention inutile)

Signature obligatoire

Saint Martin de Londres, le

Règlement Général sur la Protection des Données :

Les renseignements recueillis par le Foyer rural ne sont ni cédés, ni vendus, ni échangés. Ils servent à la gestion de ses membres et de l'activité « Gymnastique », à la correspondance, à des statistiques, et à la circulation d'informations associatives, culturelles, sportives. Je peux en demander la rectification ou la suppression

Droit à l'image

Dans le cadre de notre association, des photos ou vidéos de vous ou de vos enfants peuvent être utilisées en vue de promouvoir ses activités, sauf opposition de votre part.

Pour les majeurs : J'autorise l'association à utiliser mon image

Pour les mineurs : J'autorise l'association à utiliser l'image de

Mail: foyer.ruralsml@laposte.net

Site : www.foyer-rural-sml.fr

Tournez la page SVP